



STÉPHANE VIRY

Député des Vosges - 1^{ère} circonscription



LETTRE N°9 - 13 JANVIER 2018

Le mot du Député

A l'aube de la nouvelle année, je peux vous l'affirmer : 2018 sera celle de la continuité dans mon action de Député. L'année de la poursuite d'un engagement. L'année de nouveaux combats. Et ils seront nombreux.

2018 sera aussi l'année du renforcement des liens que j'ai tissés avec vous, dès mon élection en Juin 2017. J'ai toujours voulu vous rendre compte de ce que je fais, de mes prises de position, j'entends être un Député en lien avec son territoire, qui vous tient informés de l'activité tant dans la circonscription qu'à Paris.

J'ai à ce propos, choisi de porter un premier regard sur mon activité au cours du 1^{er} semestre de cette Législature, qui fut celle de la découverte d'une Institution que je connaissais de loin, comme la plupart des Français.

Or, j'ai découvert à l'Assemblée un pilier fort de notre Démocratie : un lieu de travail, d'échanges, de foisonnement d'idées, de débats, de prises de position. Loin de la démagogie anti-Parlementaires ambiante, je crois au contraire, et ma conviction s'est renforcée au cours de ces derniers mois, que nous devons tout mettre en œuvre pour renforcer le Parlement dans sa fonction législative et pour défendre la séparation des pouvoirs.

Il n'y a pas de co-gestion du pouvoir exécutif et législatif. Le Parlement doit être souverain et les Députés doivent rester libres. A vouloir chambouler nos institutions, certains vont fragiliser des équilibres ancrés dans notre histoire contem-

poraine. Ce n'est pas être rétrograde que de regarder de temps à autre dans le rétroviseur. Au contraire, nos réflexions d'aujourd'hui doivent tenir compte de grandes dates qui ont façonné l'histoire de notre peuple et de notre pays :

1918-2018 : nous vivons cette année le centenaire de la fin du 1^{er} conflit mondial avec l'idée du « plus jamais ça ! » et la faiblesse de pouvoirs qui nous ont engagés dans un second conflit 20 ans plus tard...

1958-2018 : nous allons célébrer 60 ans de l'entrée en vigueur du Traité de Rome qui instaure la création de la Communauté Economique Européenne, ainsi que l'avènement de la Vème République avec le retour du Général de Gaulle
1968-2018 : que reste-t-il de 68 ? le cinquantième de la période des barricades, de l'opposition à un monde établi, ouvrira de grandes réflexions sur la société d'aujourd'hui et ses nouvelles perspectives.

1998-2018 : et la France du Mondial, cette France unie et métissée, qu'en reste-t-il ? Nous aurons là aussi sujet à analyses... Il est temps de rétablir la barre et de retrouver de vraies valeurs.

C'est sans nostalgie, mais au contraire avec un regard bienveillant et optimiste que je veux voir l'avenir de notre Pays. C'est dans cet esprit que je vous adresse à toutes et à tous des vœux pour une bien belle année 2018, qu'elle vous apporte sérénité et réussite dans vos projets tant personnels que professionnels.

APRÈS 6 MOIS DE MANDAT

Ce que je dis, je le fais ... Un Député ancré dans son territoire

J'ai toujours dit que je souhaitais être un député engagé, tant à Paris que dans la circonscription : je dois mériter votre confiance et il m'importe énormément de la maintenir, et même de fédérer bien au-delà des sensibilités politiques, par des actions concrètes au service de tous.

Outre la participation, chaque semaine, à de nombreuses manifestations et cérémonies, j'ai :

- tenu des permanences délocalisées chaque mois dans 3 secteurs de la circonscription (Xertigny, Rambervillers, Châtel-sur-Moselle) comme indiqué pendant la campagne
- reçu régulièrement les élus, maires notamment, à mon Cabinet parlementaire
- provoqué des réunions de travail thématiques sur des sujets tels que les hébergements de personnes âgées, l'insertion par l'économie, la formation et enseignement supérieur dans une ville moyenne, la culture ou l'organisation équitable des soins sur le territoire
- choisi de m'associer à des combats légitimes des élus du département tels que le maintien du TGV dans les Vosges ou le débouché ferroviaire sud voulu par Michel Heinrich
- établi des liens de confiance avec les entrepreneurs ainsi qu'avec les fédérations et organisations consulaires.

En matière de communication, j'ai souhaité créer des outils qui me semblaient pertinents, pour expliquer ce que je fais. Ainsi, j'ai créé des comptes Twitter et Facebook, un site internet www.stephaneviry.fr, ainsi que cette lettre bimensuelle d'information.

AU PLAN NATIONAL

En tant que Député :

- **je suis membre permanent de :**
 - la commission des affaires sociales
 - la mission d'évaluation et de contrôle des Lois de financement de la sécurité sociale (MECSS)
 - la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes (DDFECHF)
- **j'ai été rapporteur** pour avis sur le Projet de loi de Finances 2018 sur le volet « travail, emploi, formation professionnelle » avec un rapport présenté en commission et dans l'hémicycle sur le thème de l'insertion des personnes éloignées du monde du travail. Ce rapport a été réalisé sur le terrain, sur la base de nombreux échanges avec les principaux acteurs de l'insertion tant au plan local que national.
- J'ai été nommé pour siéger au **Conseil national de l'insertion par l'activité économique** et je suis le Député référent auprès de **l'Etablissement français du Sang**.
- **En 6 mois, une activité dense à l'Assemblée :**
 - 48 interventions en commission
 - 31 interventions dans l'hémicycle
 - 37 amendements proposés
 - Des centaines d'amendements cosignés
 - 42 propositions de Loi cosignées.
 - 1 question orale au Gouvernement
- Un travail de rencontres et de participation à de multiples réunions et séances de réflexion sur divers sujets nationaux (emploi, santé, apprentissage, développement durable, relations internationales,)

CABINET PARLEMENTAIRE

11 rue de la Préfecture 88000 EPINAL

CONTACT

Tél : 03.29.29.29.60
contact@stephaneviry.fr
www.stephaneviry.fr